

Pays de la Loire

Le FAF.TT publie, en mars 2017, 15 portraits territoriaux (régions métropolitaines et territoires d'outre-mer) pour la réalisation de parcours vers et dans l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emploi de chaque territoire.

Au travers d'une sélection de données statistiques et qualitatives, le FAF.TT souhaite apporter l'éclairage du travail temporaire sur les problématiques de recrutement des territoires.

Ajoutées à la connaissance et l'expérience du lecteur, elles ont pour but de l'aider à faire un bilan rapide du marché du travail temporaire et de ses dynamiques. En effet, l'ambition de ces portraits est de fournir des éléments d'aide à la décision et de partager un état des lieux des problématiques de recrutement entre partenaires sur les territoires afin de déterminer ensemble des priorités d'action.

Pour y travailler, nous vous invitons à prendre contact avec la délégation inter-régionale du FAF.TT sur votre territoire ou à vous rendre sur le site www.faftt.fr.



Etat des lieux du travail temporaire sur le territoire

42 595 

intérimaires en ETP en 2015



7,8%

des intérimaires en France

Source : DARES, Données annuelles sur l'intérim 2015

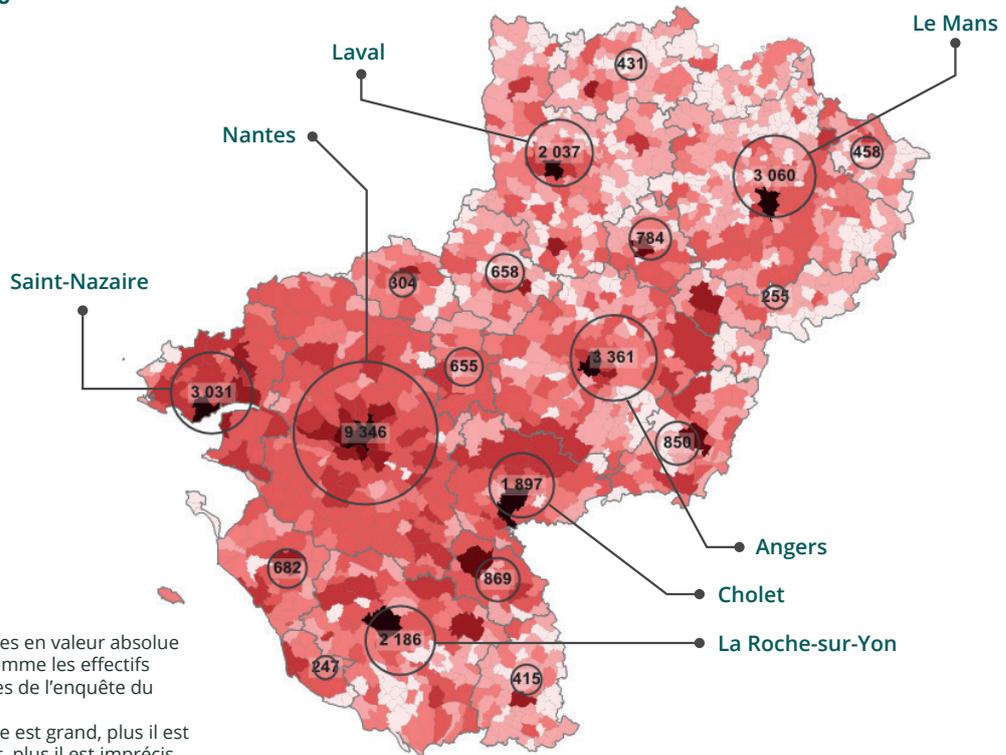
Répartition géographique des intérimaires

Par commune

-  500 et +
-  200 - 499
-  100 - 199
-  50 - 99
-  20 - 49
-  10 - 19
-  - de 10

Par zone d'emploi

 000



Précaution de lecture : les données en valeur absolue ne doivent pas être considérées comme les effectifs réels, ce sont des estimations issues de l'enquête du recensement de la population.

Plus l'effectif représenté sur la carte est grand, plus il est précis et robuste, et plus il est petit, plus il est imprécis et soumis à variation du fait de marges d'erreurs. Ce sont les ordres de grandeur qui sont intéressants ici.

Source : Insee, Recensement de la population-fichier détail, 2013, représentation FAF.TT

Volume de travail intérimaire par grand secteur utilisateur

Industrie
23 394 ETP



1%
Agriculture
331 ETP

7 847 ETP
Construction

18%

6%
Transports
et logistique
2 415 ETP

8%
Commerce
3 334 ETP

12%
Services
5 273 ETP

ETP (Equivalent Temps Plein) :
Selon la DARES :
Nombre d'ETP =
Nombre total
de semaines de travail
réalisées par les
intérimaires / Nombre
total de semaines
d'une année (52)

1 ETP = 52
semaines de travail
0,5 ETP = 26 semaines
de travail



Sous-secteurs de l'industrie

	ETP	Poids
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac.....	6039	14%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements.....	3348	8%
Fabrication de matériels de transport.....	3121	7%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques.....	2593	6%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.....	1776	4%

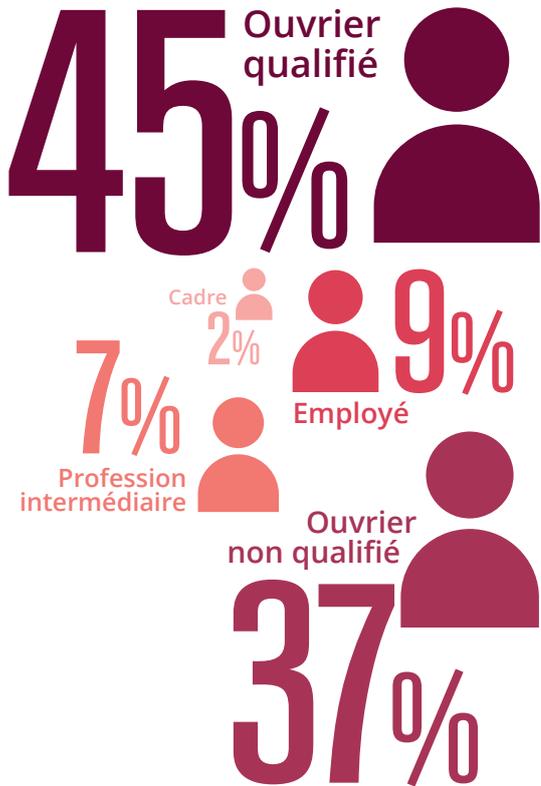


Sous-secteurs des services

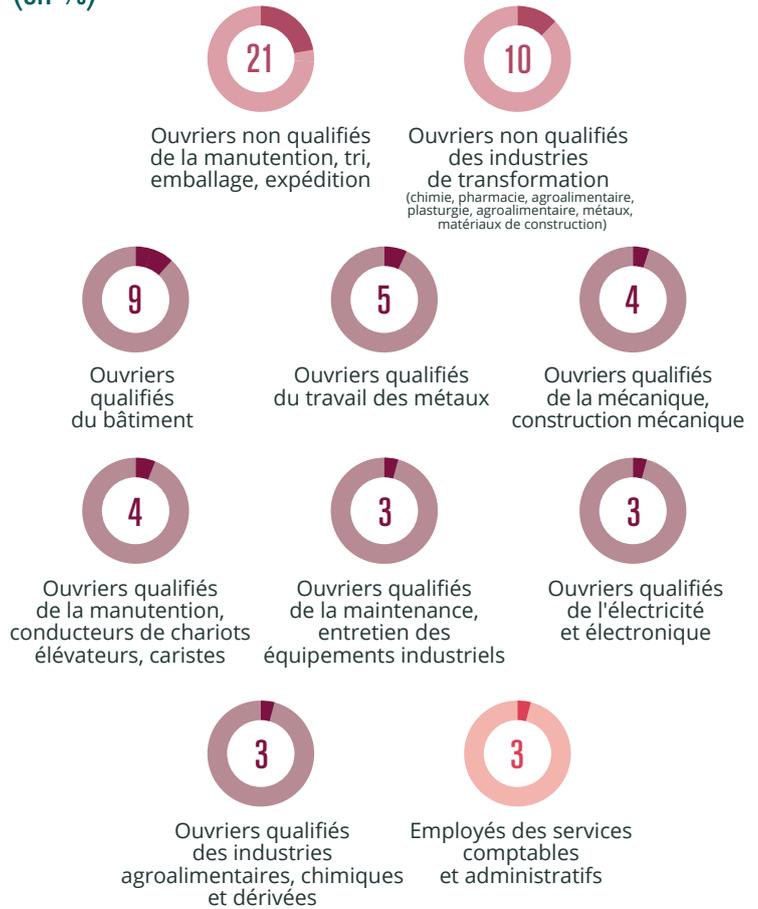
	ETP	Poids
Activités de services administratifs et de soutien.....	1794	4%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques.....	795	2%
Activités financières et d'assurance.....	613	1%
Hébergement et restauration.....	420	1%
Activités informatiques et services d'information.....	340	1%

Source : DARES, Données annuelles sur l'intérim, 2015, données statistiques sur l'emploi intérimaire

Volume d'emploi intérimaire par catégorie socioprofessionnelle

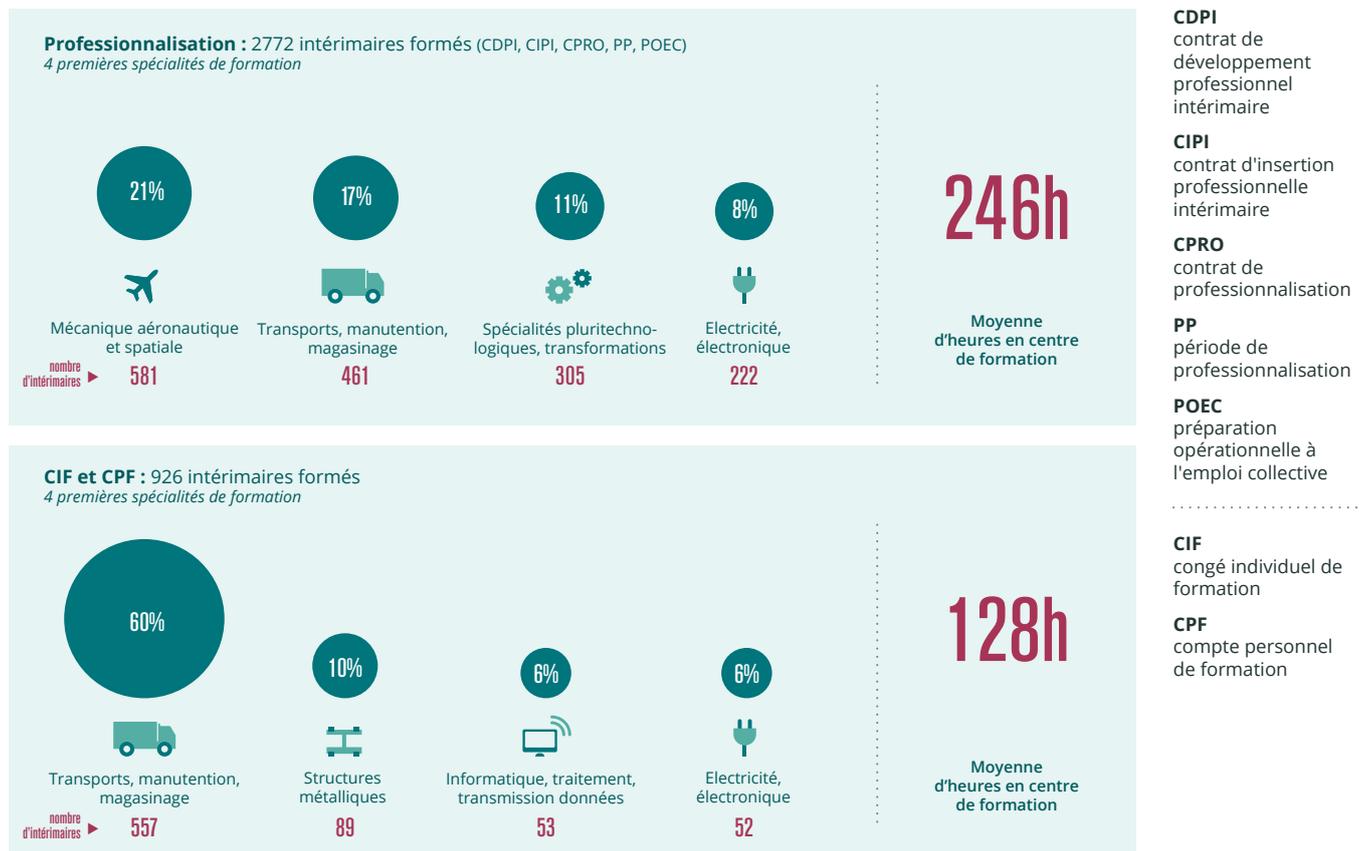


Les 10 premiers métiers en intérim en volume d'emploi (en %)



Source : Observatoire de l'Intérim et du Recrutement, Chiffres Clés 2015

Nombre d'intérimaires formés par spécialité de formation (hors plan de formation)



Source : FAF.TT, formations engagées en 2016

Focus sur les enjeux RH du territoire

Constats généraux



Un **taux de chômage** en **dessous de la moyenne nationale** en 2015.

Avec un taux de chômage de 9% en 2015, la région Pays de la Loire se situe en dessous de la moyenne nationale qui est de 10% (Insee).



L'**emploi intérimaire** se **concentre** autour des **principaux pôles urbains** de la région.

Les zones d'emploi de Nantes et Saint-Nazaire concentrent à elles seules près d'un tiers de l'emploi intérimaire. Il est également fortement présent sur les zones d'emploi de La Roche-sur-Yon, Cholet, Angers, ainsi que le pôle Le Mans-Laval.



D'après l'Insee, l'**emploi salarié a progressé** de +0,8% en 2015. L'emploi intérimaire également de +16,5% contre 9,4% au niveau national.



Hors intérim, l'emploi salarié dans le **tertiaire marchand augmente** en 2015, +1,2% (Insee). Par contre, l'**emploi dans la construction et l'industrie** a une nouvelle fois **diminué** (respectivement, -4,4% et -0,9%), même si l'industrie l'agroalimentaire (+0,3%) et la fabrication de matériels de transport (+1,3%) sont en croissance.

Industrie



Une **région industrielle marquée** par le **poids important de l'agroalimentaire**.

L'industrie agroalimentaire se répartit sur l'ensemble du territoire régional avec une concentration autour de Nantes et sur un axe Cholet Les Herbiers - La Roche-sur-Yon.

Elle a connu une évolution positive en terme d'emploi entre 2009 et 2014 de +2%.

L'industrie des **viandes** est le **premier employeur de l'agroalimentaire** (46% des salariés), devant les activités de boulangerie-pâtisserie-pâtes et l'industrie laitière.



La **fabrication de produits métalliques et de matériels de transport**.

La **fabrication de produits métalliques** et la fabrication de **matériels de transport** sont deux activités spécifiques de la région qui **recourent de façon importante à l'intérim**.



Le **poids de la construction aéronautique et spatiale**.

Plus de la moitié des emplois du secteur de la fabrication de matériels de transport sont dans la construction aéronautique et spatiale et sont liés à l'activité d'entreprises comme Airbus, Fabrications Mécaniques de l'Atlantique et DAHER, qui se concentrent entre Saint-Nazaire et Montoir-de-Bretagne.

Construction



Des **perspectives de chantiers et de grands travaux** qui peuvent **générer des besoins en emplois intérimaires**. Ex :

- **Angers** compte un grand projet de réaménagement de son centre-ville ;
- le **pôle Nantes-Saint-Nazaire** a planifié de nombreux projets de construction et d'aménagements, compte tenu de sa croissance démographique continue depuis une quinzaine d'années, le contrat de plan État-Région prévoit de soutenir des travaux d'aménagement du port de Nantes-Saint-Nazaire ;
- la **poursuite des travaux liés à la LGV** et notamment les travaux d'aménagement de la gare de Nantes.

A retenir

- ▶ Être en veille sur le développement des activités dans les secteurs industriels qui ont fortement recours à l'intérim afin **d'anticiper au mieux les besoins en emploi**.
- ▶ **Du fait de l'automatisation des chaînes de production** :
 - être en veille sur la disparition effective de la demande d'ouvriers de premier niveau de qualification site par site et accompagner « chemin-faisant » les mobilités professionnelles ;
 - accompagner les salariés sur les postes dont le caractère stratégique se renforce (ex : amélioration de la qualité et gestion des incidents).

A retenir

- ▶ Anticiper les besoins en emplois intérimaires qui peuvent s'exprimer selon **une logique de phasage propre à ces activités** : travaux publics, structure et gros œuvre, enveloppe externe, équipements techniques, aménagements et finitions.